

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 3 (1911)
Heft: 10

Rubrik: Congrès et conférences

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appartements de	Prix moyen des loyers en		Augmentation de 1907 à 1910
	1907 Fr.	1910 Fr.	
2 chambres	392	461	17 0/0
3 »	540	670	23 0/0
4 »	803	981	21 0/0
5 »	1368	1488	9 0/0

On constatera que ce sont justement les appartements de 2, 3 et 4 chambres, c'est-à-dire ceux qui sont le plus souvent habités par des familles ouvrières, qui ont le plus augmenté. On pourra faire cette constatation non seulement pour Zurich, mais pour la plupart des centres industriels. Ce phénomène, agissant parallèlement au renchérissement des vivres, intensifie l'effet de ce dernier à tel point qu'une famille ouvrière, même avec un gain raisonnable, ne pourra bientôt plus nouer les deux bouts. Que fera-t-on au moment des crises?

Nous ne voulons pas nous arrêter longtemps aux perspectives d'avenir que cette situation ouvre au salariés, dépossédés des moyens de production. Il suffit de constater que, grâce aux complications politiques que les guerres actuelles et la révolution en Extrême-Orient vont amener, et grâce aux développement rapide des coalitions nationales et internationales des agrariens, des gros paysans, des propriétaires, des gros commerçants et des spéculateurs, le mouvement de renchérissement n'est pas près de sa fin. Encore longtemps, nous aurons le plaisir de voir nos ménagères rentrer du marché toutes déconcertées, le panier à moitié vide et le porte-monnaie complètement dégarni, avec cette déclaration stéréotype :

« On ne sait plus qu'acheter — tout est trop cher. »

Rien n'encourage comme le succès !

Nos paysans et protectionnistes ont vraiment eu le succès facile. En vain les socialistes, l'Union suisse des fédérations syndicales et la direction de la Fédération des sociétés coopératives ont tenté de rendre attentif le public consommateur sur le danger qui menace tous ceux qui doivent vivre du fruit de leur travail.

Le trop d'indifférence nous a livrés aux accapareurs. Le Conseil fédéral n'aurait jamais osé contester le renchérissement, les messieurs qui siègent aux Chambres fédérales auraient sans doute réfléchi avant de se prononcer pour le maintien du droit d'entrée de 25 fr. de la viande congelée, et la *Bürgerzeitung*, la *Bauernzeitung* et tous les autres canards qui servent la cause des exploités et des renchérisseurs, n'oseraient jamais se moquer du public comme ils le font actuellement, si la population en Suisse, y compris la majeure partie des travailleurs, ne dormait pas d'un sommeil trop profond et absolument inopportun au mo-

ment où les voleurs nous entrent par les portes et par les fenêtres.

Vraiment, ce n'est pas l'heure de dormir. Si personne ne veut bouger, il faut maintenant que les travailleurs, hommes et femmes, bougent, sinon, après, ce sera trop tard. C'est ce que nous nous proposons de prouver dans un prochain article sur les mesures à prendre contre le renchérissement.

H.



Congrès et conférences.

Le congrès syndical à St-Gall.

Ainsi qu'il a été annoncé dans le dernier numéro de la *Revue*, le congrès de l'Union suisse des fédérations syndicales a eu lieu les 23, 24 et 25 septembre dernier, dans la salle de l'Hôtel St-Léonard, à St-Gall.

Déjà la veille du premier jour, quelques délégués venant des pays étrangers ou de régions éloignées arrivèrent avec les trains de nuit.

Un temps infernal, pluie battante chassée dans tous les coins et dans toutes les directions par un vent froid, reçut les malheureux qui, habitués aux beaux jours et à la chaleur de l'été, souffrirent doublement de cette réception plutôt glacée.

S'il n'y a pas de remède contre la bêtise, il y en a pourtant contre le mauvais temps, c'est d'aller se coucher. En effet, nos délégués, y compris les hôtes, fatigués du long voyage et effrayés de ce véritable temps de chiens, se hâtèrent de se mettre à l'abri dans les hôtels plus ou moins confortables que la ville de St-Gall leur réservait, grâce aux soins des camarades de l'Union ouvrière, qui firent de leur mieux pour nous rendre le séjour agréable.

Enfin, au lendemain, samedi matin, tout le monde se trouvait sur place.

La salle où par petits groupes les délégués commencèrent à entrer, à partir de 9 heures, était un peu sombre. Il a fallu chauffer dur pour éviter que le congrès et les discours gèlent en une seule masse. Le local, décoré de guirlandes aux rubans rouges et de nombreux tableaux, représentant les bustes de Marx, Engels, Bebel, Lassalle et autres leaders du socialisme international, a servi, pendant la nuit, de quartier aux braves milices de la troisième compagnie du bataillon 97. Quelle ironie ! A la veille d'une guerre de pirates et au moment même où le Bureau socialiste international va se réunir à Zurich pour protester contre la guerre au nom du prolétariat mondial, nos milices appenzelloises et st-galloises reposent en paix dans une salle ornée des emblèmes du socialisme, et partagent leur demeure avec les représentants des travailleurs syndiqués de la Suisse.

C'est sous des auspices de ce genre que le samedi 23 septembre, à 10 heures du matin, le congrès fut ouvert par le camarade *Schneeberger*, secrétaire de la Fédération des ouvriers sur métaux. La liste des délégués porte les noms de 78 représentants des 21 fédérations syndicales affiliées à l'Union et de 27 représentants des différentes Unions ouvrières. Ces derniers ont seulement voix consultative. Donc seuls les délégués des fédérations syndicales ont droit de vote. Comme hôtes, sont présents les camarades *Cohen* et *Sabath*, de Berlin, représentant la Commission générale des syndicats d'Allemagne. Le camarade *Lefèvre*, de Paris, représente la Confédération générale du travail de France.

La *Confederazione generale del lavoro d'Italia* et la Fédération des sociétés coopératives suisses, qui avaient l'intention d'envoyer des représentants, se firent excuser

pour empêchement et en souhaitant bonne réussite au congrès. Par contre, la *Società Umanitaria de Milan* était représentée par le professeur *Cafazzi*, et le *gouvernement du canton de St-Gall* a envoyé notre sympathique camarade *Henri Scherrer*, conseiller des Etats. La ville de *St-Gall* était représentée par *M. Zweifel*, conseiller communal.

Les nombreux discours d'allocution furent très cordiaux, et assez brefs pour nous permettre de passer à l'ordre du jour encore dans la séance de la matinée.

Il fut procédé à la constitution du bureau du congrès. Ont été désignés, comme président: *Greulich*, Zurich; vice-présidents: *Schneeberger*, Berne, et *Staudé*, Zurich; secrétaires: *Pechota* et *Wyss*, Winterthour.

Le rapport de gestion du comité directeur de l'Union des fédérations syndicales, qui était imprimé, n'a soulevé aucune opposition. Aussi le président ne manqua-t-il pas d'exprimer la reconnaissance du congrès au secrétaire pour son activité.

Le compte rendu du secrétariat des femmes, paru également sous forme de brochure, fut complété verbalement par le camarade *Eugster*, président de la commission de surveillance.

La camarade *Walter* exposa elle-même les difficultés qui surgissaient contre l'agitation pour organiser les ouvrières. En raison du nombre croissant de femmes occupées dans l'industrie, la propagande devient de plus en plus importante, ce qui implique évidemment une augmentation des forces propagandistes féminines, qui déjà à l'heure actuelle sont loin de suffire.

Comme il reste trois quarts d'heure jusqu'au moment du repas de midi, il est décidé de liquider le point 6 de l'ordre du jour, qui ne semble pas donner trop à discuter.

Il s'agit de la *communauté d'intérêts entre les chemins, les travailleurs des communes et de l'Etat et les ouvriers de l'industrie privée* (rapporteur *H. Greulich*, Zurich).

Ce problème fit l'objet d'un exposé captivant et bien documenté du secrétaire ouvrier *Greulich*. Il montra, à l'appui de plusieurs exemples, la connexité des normes des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés, ainsi que de ceux des ouvriers et des professions libérales. Un ouvrier de la voirie recevait à Milan en 1898 un salaire de 2 francs par jour; une institutrice 500 francs, le régent-doyen 1350 francs par année. Dans les entreprises de l'Etat de la Suisse, les ouvriers ne reçoivent que le salaire de famine de 4 francs, mais qui sert de base pour fixer les gains du personnel qualifié. Les augmentations de salaire dans ces ateliers varient suivant les conditions de salaire des usines privées, arrachées de haute lutte au patronat. Tous les employés des entreprises publiques, du balayeur de rues jusqu'au cheminot, ne pourront sauvegarder leurs intérêts vitaux qu'en se solidarisant avec le gros du prolétariat, duquel ils ne doivent jamais se détacher. Après une courte discussion, les thèses suivantes furent adoptées:

1.

« Pour autant qu'il s'agit de la durée du travail et du salaire, les travailleurs occupés dans les entreprises ou services publics se trouvent placés sous le même régime capitaliste que les travailleurs occupés dans les établissements privés. Ici et là, le travail manuel est insuffisamment rétribué, souvent par des salaires de famine.

Les ouvriers, employés et sous-fonctionnaires ne reçoivent, eux aussi, qu'un salaire qui est plus ou moins suffisant pour couvrir les frais pour la nourriture, les vêtements et le logement, mais qui ne leur assure qu'une existence médiocre du jour au lendemain. »

2.

« Sous le régime capitaliste — dominant également l'Etat, aussi longtemps que la classe ouvrière n'y sera

pas représentée dans la proportion de son nombre — il existe une loi de solidarité pour l'ensemble des travailleurs, dont les sous-fonctionnaires et les instituteurs font aussi partie. Aussi longtemps qu'il y aura une masse d'ouvriers que l'on rétribue par des salaires de famine, aussi longtemps les salaires des personnes occupées aux services publics resteront limités au strict nécessaire. »

3.

« L'unique moyen pour arriver à la réduction convenable de la durée du travail et à l'augmentation équivalente des salaires, c'est la lutte syndicale. Dans cette lutte, les travailleurs de l'industrie privée forment les pionniers. C'est grâce à leurs luttes que, malgré l'opposition d'autorités soumises au capitalisme, il fut possible de faire profiter des progrès obtenus les personnes occupées aux services publics. »

* * *

Une quatrième thèse a été retirée par l'orateur, après la discussion.

* * *

5.

« Le devoir qu'ont les ouvriers et employés des services publics d'accorder leur attention et leur appui aux luttes syndicales des travailleurs des entreprises privées est en même temps un acte de reconnaissance due à ces camarades et un acte de défense légitime pour sa propre cause. »

Par suite du renchérissement de la vie, les améliorations des conditions de salaire deviennent insuffisantes peu après pour faire face aux nécessités de la vie. Ainsi, en peu d'années, la situation est devenue pire. Il faut donc un nombre toujours plus grand de camarades pour lutter contre la misère et l'appauvrissement généraux. En conformité de la loi de solidarité générale, ces luttes sont soutenues également en faveur des personnes occupées aux services publics. »

6.

« Tous ces faits impliquent le devoir de solidarité des travailleurs et employés des services publics vis-à-vis des ouvriers de l'industrie privée dans leurs luttes syndicales. Ce devoir de solidarité est rempli:

- a) Par la reconnaissance des buts poursuivis par les travailleurs en lutte, et cela par l'adhésion des fédérations des personnes occupées aux services publics à l'Union suisse des fédérations syndicales.
- b) Par des manifestations publiques de sympathie et en accordant un secours matériel efficace à l'occasion de toutes les luttes syndicales. »



Revue internationale.

Conférence syndicale internationale à Budapest.

La septième conférence internationale des secrétaires des centres nationaux des syndicats s'est tenue les 10, 11 et 12 août 1911 à Budapest, à la maison de la Fédération des ouvriers du bâtiment (*Bauarbeiterheim*).

Les principaux points à l'ordre du jour étaient:

1. Rapport du secrétaire international;
2. Etude et décision sur les propositions relatives au secrétariat international;
3. L'unité syndicale dans les divers pays et l'admission de *Industrial Workers of the World*. France et Bulgarie);
4. Organisation des congrès internationaux des ouvriers. (France);
5. Fédération internationale des syndicats. (Etats-Unis);